



TRAVAUX AGENCES

SAINT JUST EN CHAUSSÉE

La direction nous informe d'un problème d'accès PMR ce qui la contraint à modifier les plans qui nous seront présentés ultérieurement en instance. Les travaux sont donc reportés.



BOULOGNE SUR MER

Vos élus **FO LCL** ont donné un avis favorable pour la relocalisation de cette agence au 46 rue Nationale. La durée totale des travaux sera de 16 semaines.



BERCK SUR MER

Vos élus **FO LCL** ont donné un avis défavorable au rattachement du multisite de Berck/Le Touquet à celui de Boulogne/Wimereux, avec Boulogne comme agence principale du futur multisite.

Vos élus **FO LCL** dénoncent la suppression du poste de DA de Berck au profit d'un poste de RA et informent qu'ils seront attentifs à une présence managériale régulière, indispensable à la bonne organisation du travail et au respect des conditions de sécurité.

De plus, le poste d'accueil, en CDD depuis 2 ans, n'est pas transformé en CDI. Berck va donc devoir fonctionner en accueil partagé, ce qui ne nous a pas été (volontairement ?) précisé à la présentation du dossier.



LA MADELEINE ROMARIN

Vos élus **FO LCL** ont donné un avis favorable pour la création de cette nouvelle agence résultant du regroupement de l'agence Vieux Lille (06608) et Euralille (06654). Elle sera située 1 Avenue de Kaarst, à La Madeleine (quartier en plein développement au pied de la station de tram Romarin).

La durée totale des travaux sera de 14 semaines. La date de commencement des travaux reste toutefois à définir.

Le projet est annoncé à iso effectif. Cependant, au lieu de 2 RA et 3 conseillers part, l'agence disposera d'un DA Adjoint, 2 conseillers privé et 2 conseillers part.



AMIENS SUD

L'agence sortant d'un centre commercial aura les mêmes horaires que l'agence d'Amiens Centre, c'est-à-dire :

- 9h-12h30 et 14h-18 h du mardi au vendredi
- 9h-13 h et 14h-16 h le samedi

Vos élus **FO LCL** demandent de la tolérance sur la volonté des clients souhaitant choisir leur agence intra amiénoise et qu'aucun barrage ne leur soit opposé sur les demandes de transfert.

La direction nous informe d'un problème d'accès pour les transporteurs de fonds ce qui la contraint à reporter les travaux après la présentation des modifications en instance.



AUTRES QUESTIONS ABORDÉES

Transfert des activités fiduciaires et comptes & flux entre Roubaix et Bordeaux

Le projet a pour objet de regrouper l'activité fiduciaire. Traitée aujourd'hui par 2 équipes situées sur 2 sites d'unité métier différents (Bordeaux et Roubaix), il s'agit de la transférer vers l'unité métier de Roubaix. Parallèlement, les activités Comptes & flux traitées par l'unité métier de Roubaix seront transférées vers le site de Bordeaux, avec le maintien sur l'UM de Roubaix des activités nationales.

Les collègues de Roubaix de l'activité Comptes & flux se verront confier de nouvelles activités fiduciaires, pour lesquelles des formations seront dispensées, et vice versa pour Bordeaux.



Voici le déroulé type de la formation fiduciaire :

- Semaine 1 : apprentissage par observation à côté du tuteur
- Semaine 2 : mise en pratique au poste de travail accompagné du tuteur en proximité
- Semaine 3 : pratique en autonomie avec appui tuteur à la demande

Les formations ayant lieu en mai, mois entrecoupé de nombreux jours fériés et ponts, **FO LCL** a exigé que le nombre de jours de formation nécessaire soit bien considéré en jours calendaires.

La bascule des activités C&F à Bordeaux se fera le 29 avril, et celle des activités à Roubaix s'opérera le 21 mai.

Il n'y aura pas de télétravail pendant la période de formation.

EMP À MOINS DE 50

Les critères annoncés par M. Mouchel au CSE Central de décembre 2023 sont doubles : l'orientation client et l'engagement individuel.

« Le volet individuel de la RVP, ce n'est pas du quantitatif » selon le DRH, Raphael Sauteret.

« L'EMP actuelle est sur l'orientation client et sur l'engagement individuel » rappelle Christophe Mouchel.

Vos élus **FO LCL** dénoncent, une fois de plus, les abus sur les notes EMP, observés dans le réseau et sur le CRC. En effet, les notes inférieures à 50 sont basées sur des critères commerciaux et cela doit cesser.

Vos élus **FO LCL** demandent, au travers d'une déclaration spontanée, un rattrapage des notes EMP du premier trimestre et inférieures à 50, sur LCL Mon Contact. Sans cela, **FO LCL** portera cette injustice devant la juridiction compétente.



BILAN DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Leur nombre diminue d'années en années alors qu'on arrive plus tôt le matin et/ou on travaille pendant la pause déjeuner et/ou on reste plus tard le soir ...

Sachez que la direction a conscience des problèmes liés aux absences et aux difficultés de recrutement. Pour elle, toute heure supplémentaire doit être déclarée par votre manager, sans objection. Pour rappel, il n'y a, à ce jour, aucune limite sur ce budget.

Votre travail doit être rémunéré à sa juste valeur, donc déclarez vos heures supplémentaires.

Si vous rencontrez des difficultés, contactez un représentant **FO LCL**.

« AGENCES ESPOIR »

Une dizaine d'agences, sur la DDR Nord-Ouest, comptent moins de 2500 clients et sont ainsi dénommées « agences espoir ». Ce terme inquiète vos élus **FO LCL** quant à leur avenir.

La direction refuse de nous communiquer la liste de ces agences mais nous garantit que les managers concernés sont au fait des enjeux et ont pour objectif de faire grandir leur agence au travers d'un plan de développement.



REJOIGNEZ-NOUS !



Si vous vous reconnaissez dans nos idées, si vous partagez nos valeurs, soutenez notre action en devenant adhérent à **FO LCL**. Contactez un délégué **FO LCL** du Nord-Ouest ou remplissez la demande en ligne en scannant le QR Code ci-contre ou en suivant ce lien : <https://www.fo-lcl.fr/form/page2.html>



BANQUE ET ASSURANCE

info **CSE**
NORD OUEST
MARS 2024



BILAN DE LA DIRECTION ENTREPRISES NORD-OUEST

Elle est à ce jour composée de 65 salariés et s'étend sur toute la Normandie et les Hauts de France. On retrouve Caen, le Havre, Rouen, Compiègne, Amiens, et enfin, Lille, où se trouve 80% de l'effectif. Laurent Pringault rappelle, lors de sa présentation, que la clé d'entrée au CAE est un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros minimum. Le portefeuille client est composé de très belles enseignes et se développe encore. Cette branche se porte très bien, malgré une chute de ses résultats sur l'année 2023, s'expliquant par une année 2022 historiquement exceptionnelle. De plus, il existe une grosse concurrence avec les banques mutualistes. Le directeur rappelle que nous ne sommes pas les moins chers mais nous avons l'expertise et cela se paye.

Les élus **FO LCL** mettent en avant des difficultés RH sur Caen, Rouen et Amiens, difficultés dont le directeur est conscient.

Nous vous rappelons qu'une passerelle à partir d'un poste de conseiller pro est faisable, mais passe nécessairement par une prise de poste d'adjoint, avant d'être chargé d'affaires. Ce qui génère une perte provisoire d'opportunité en termes de RVP.

PPV DE 400€

La direction attend toujours la parution du décret autorisant l'épargne de cette prime en PEE ou PERCOL pour nous la verser. **FO LCL** a réclamé, en CSEC, une PPV de 1.000 € au lieu des 400 € prévus.



FICHE DE CONTRIBUTION INDIVIDUELLE



Cette fiche a été présentée par les managers le 22 février dernier. Elle n'est en aucun cas optionnelle, mais elle doit faire l'objet d'un échange avec le manager. Elle n'est pas encore mise en place partout. C'est un grand changement pour tout le monde et, comme tout changement, cela demande du temps. Il est vrai que, depuis toujours, le pilotage est individuel. Aujourd'hui, il devient plus collectif. Pour vous rassurer, vous pouvez trouver vos résultats individuels en saisissant votre matricule dans l'outil présent dans LCL Performance.

A noter qu'en CSEC, les élus **FO LCL** ont obtenu que :

- Votre signature ne soit pas apposée sur la fiche « contributions individuelles ». Vous n'êtes donc pas, juridiquement, engagé(e)s sur ces contributions.

- La fiche « contributions individuelles » ne soit pas annexée à MYDEV

- La direction précise bien que la somme des contributions individuelles, déterminées après échanges avec votre manager, peut être inférieure aux contributions de l'agence

Une task-force a été créée pour échanger et remonter les inquiétudes ou difficultés de chacun. Elle est composée des DR, d'un DGA par DR et de deux DA par DGA. Vos élus **FO LCL** vous invitent à leur faire part de vos remarques. Nous vous donnerons le nom du membre de votre secteur.



FORMATION BRINKS POUR LES TECHNICIENS EXTÉRIEURS DES ENCEINTES TECHNIQUES

Cette formation a pour but de permettre à un technicien de Glory, Avem et Monetik d'intervenir seul dans les enceintes techniques et ainsi éviter une dualité avec un collègue LCL, qui aujourd'hui doit accompagner le technicien. Cette nouvelle pratique ne s'applique que sur les 17 agences du périmètre DDR NO en maintenance externe pilotée.

Pour les agences en maintenance interne, le principe de dualité s'appliquera toujours pour les interventions de niveau 2.

BENCHMARK ET ACADEMIE ASSURANCES

Une fois de plus, vos élus **FO LCL** dénoncent cette pratique interdite par la loi, pourtant toujours utilisée par certains managers. La direction nous indique que tout est dans LCL performance et que seules ces données doivent circuler et rien d'autre. Pas de paperboard, pas de tableaux excel ou autres fichiers exotiques ne doivent circuler. Faites remonter toutes dérives à vos élus **FO LCL**.

La direction nous indique également travailler sur la suppression des non clubés de l'académie assurance afin de ne pas les stigmatiser. Tout salarié qui refuse de voir son nom peut demander à en être retiré.

Rappelons que les classements nominatifs, qui circulent et visibles par tous sont totalement illégaux.



BANQUE ET ASSURANCE

DDR NORD-OUEST
MARS 2024

Declaration **FO LCL** faite au CSE Nord-Ouest du vendredi 15 mars 2024

BANQUE PRIVÉE

Nous avons compris que ce sujet de CSEC ne serait pas développé en Nord Ouest mais j'ai voulu le voir inscrit à l'ordre du jour et fait la demande en bureau afin de dénoncer en CSE Nord Ouest l'immunité dont certains ont bénéficié au détriment des collègues et le blanc seing que la direction de la Banque Privée leur a laissé pour continuer à exercer leurs méfaits sans jamais voir une once d'amélioration

Je rappelle que nous n'avons pas attendu l'enquête Ipsos pour que ce sujet des lamentables conditions de travail de la banque privée devienne un sujet récurrent de cette Instance et nous osons espérer que ce n'est pas le principe de Peter qui s'appliquera de nouveau sur ce dossier.

Nous sommes les représentants du personnel et nous vous affirmons encore aujourd'hui que nos collègues de la Banque Privée sont en souffrance tant par le management néfaste que par l'infantilisation, tant par la gestion RH que par les postes à découvert ou pire non remplacés et disparus pour supprimer des postes.

Nous suivons ce dossier, allons attentivement regarder et participer aux travaux du CSEC car nous y avons des représentants.

Nous continuerons à dénoncer en instance, ici et ailleurs, les mauvaises conditions de travail et les rps qu'elles génèrent car même si pour certaines mauvaises langues nous ne sommes pas dans la bonne crème, nous nous avons des valeurs et une conviction profonde : représenter et défendre dignement et le plus honnêtement possible la totalité de nos collègues sans aucune distinction et surtout sans aucun dogme.



Fabien REINERT Délégué Syndical Référent – Alexandre SEIFERT Calais – Nicolas BRIAND LCLMC Roubaix
Charlène DUPONT Lillebonne – Mohammed BOUCHAIB LCLMC Roubaix – Nathalie LAGNEAU Dunkerque
Christophe MARIVALE DR Haute Normandie – Anissa RAFA LCLMC Roubaix – Julien FINET Amiens
Hélène GIRARDIN OSC ROUBAIX – Pascaline JANVIER Beauvais

RESTEZ INFORMÉS ET CONNECTÉS À FO-LCL



twitter.com/FOLCL



[FO LCL](https://www.facebook.com/FO.LCL)



[folcl.insta](https://www.instagram.com/folcl.insta)

